Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1, impasse Gay Lussac, 04600 Saint-Auban
06.08.26.70.27
snu04@snuipp.fr

À : Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute Provence

Objet : formation continue en période de crise sanitaire

St Auban, le 18 février 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons évoqué à plusieurs reprises dans différentes instances la situation de la formation continue dans le contexte actuel.
Vous connaissez notre attachement à une formation professionnelle de qualité et la plus conséquente possible, mais la réalité du terrain nous contraint de vous alerter sur la réalité du vécu de nos collègues, tant formateurs que collègues stagiaire.

Nous vous demandons une nouvelle fois d'envisager de suspendre toutes les actions de formations tant qu'elles ne pourront se tenir dans des conditions « normales ».

La situation actuelle est très compliquée pour les équipes qui sont épuisées. Ces formations sont vécues comme une charge supplémentaire et non comme un plus pédagogique, ce qu'elles devraient être. Les équipes n'ont pas la disponibilité mentale pour profiter pleinement de l'offre qui leur est faite.

D'autant que ces formations, forcément en distanciel, se font « à minima ». Les temps de recherches, de manipulation, d'échanges par petits groupes qui peuvent faire la richesse de ces formations sont de fait impossibles. La formation prévue initialement n'est plus celle qu'elle devait être. Quel en est au final l'intérêt si ce n'est cocher des cases ?
Les formateurs eux-mêmes sont en souffrance de voir leur dispositif de formation réduit à une transmission d'informations, sans pouvoir mettre en place les ateliers d'échanges de pratiques, de manipulation, d'observation, de discussion prévus initialement. Isolé devant un écran, la formation se réduit à des transmissions verticales assez stériles.

De plus, les animations pédagogiques sont en général l'occasion pour les enseignant.e.s de se retrouver et d'échanger. Moments particulièrement riches et essentiels dans le contexte de notre département rural où les agents peuvent parfois se retrouver isolés.

Les animations pédagogiques à distance privent les enseignants de ces temps de rencontre et d'échange et renforcent le sentiment d'isolement dont bon nombre de personnels souffre.

Il en va de même pour les formations des plans français et mathématiques qui ont été maintenues.

Privées des visites de classes, des temps d'échanges, de construction communes, de manipulations, elles ne sont plus que des coquilles vides. Les séances initialement prévues avec les élèves doivent être modifiées pour s'adapter au contexte sanitaire.
Quel intérêt de maintenir coûte que coûte une formation qui ne ressemble en rien à ce qui était prévu au départ et se retrouve vidée de l'essentiel de son contenu ? Les personnels, enseignants et formateurs, souhaitent pouvoir effectuer ces formations dans de bonnes conditions pour pouvoir par la suite faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au risque de provoquer un rejet et une aversion qui sera difficile à rattraper.

C'est pourquoi nous renouvelons notre demande, M. l'Inspecteur d'académie, de suspendre toutes les actions de formation, qu'il s'agisse des animations pédagogiques ou des formations dans le cadre des plans français et mathématiques, afin de les reprendre quand le contexte sanitaire le permettra.
Ne réduisez pas la formation à des « cases cochées ». Le contexte sanitaire est tel que des adaptations doivent être faites, et si la formation ne peut se faire telle qu'elle était prévue initialement, alors ne la réduisez pas à de la « sous-formation ». Nous ne vous demandons pas un abandon des actions de formations, mais une simple suspension.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à ce courrier, nous espérons pouvoir compter sur une réponse positive de votre part.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Pour le bureau du SNUipp-FSU04,

Stéphane BOUTHORS et Ariane SEDES



